PROJET DE LOI SUR LES FORCES MOTRICES VALAISANNES

LISTE DES DESTINATAIRES DE LA CONSULTATION

1. Communes valaisannes

Fédération des communes valaisannes Association valaisanne des services techniques communaux Régions socio-économiques Préfets

Départements / Chancellerie de l'Etat du Valais Partis politiques / mouvements de jeunesses Parlement des Jeunes du Valais-Romand et du Haut-Valais

2. Principaux producteurs et distributeurs d'énergie

AVPEE, Association valaisanne des producteurs d'électricité AVDEL, Association valaisanne des distributeurs d'électricité Gazoduc SA Grovaco

3. <u>Associations professionnelles et patronales concernées</u>

UTS Bas-Valais, Union Technique Suisse, Section du Bas-Valais
UTS Chablais, Union Technique Suisse, Section du Chablais
AVE, Association valaisanne des entrepreneurs
CIMTEC, Assoc. Val. pour la promotion et l'innovation des technologies de fabrication
SODEVAL SA, Société pour le développement de l'économie valaisanne
CVC, Chambre valaisanne du Commerce
Direction du développement économique du canton du Valais (DEVS)
Syndicats

4. Organisations environnementales :

Pro Natura (LVPN) Section Valais WWF (World Wildlife Fund), Section Valais

ainsi que toute autre personne ou institution souhaitant se prononcer. Les documents mis en consultation se trouvent sur le site internet de l'Etat du Valais www.vs.ch, sous «Procédures de consultation/Consultations cantonales ».